



## 1. Présentation générale du projet

---

**En qualité de chef de file sur les politiques en matière d'autonomie**, face au défi démographique du vieillissement, le Département souhaite améliorer ses interventions et développer des services supplémentaires afin de répondre à la volonté d'un maintien à domicile sécurisé pour les personnes en perte d'autonomie ainsi qu'aux attentes de leurs familles.

Cette volonté se traduit notamment par un lien direct et privilégié entre les Départements, les bénéficiaires (9 274 à fin février 2014) et leur famille :

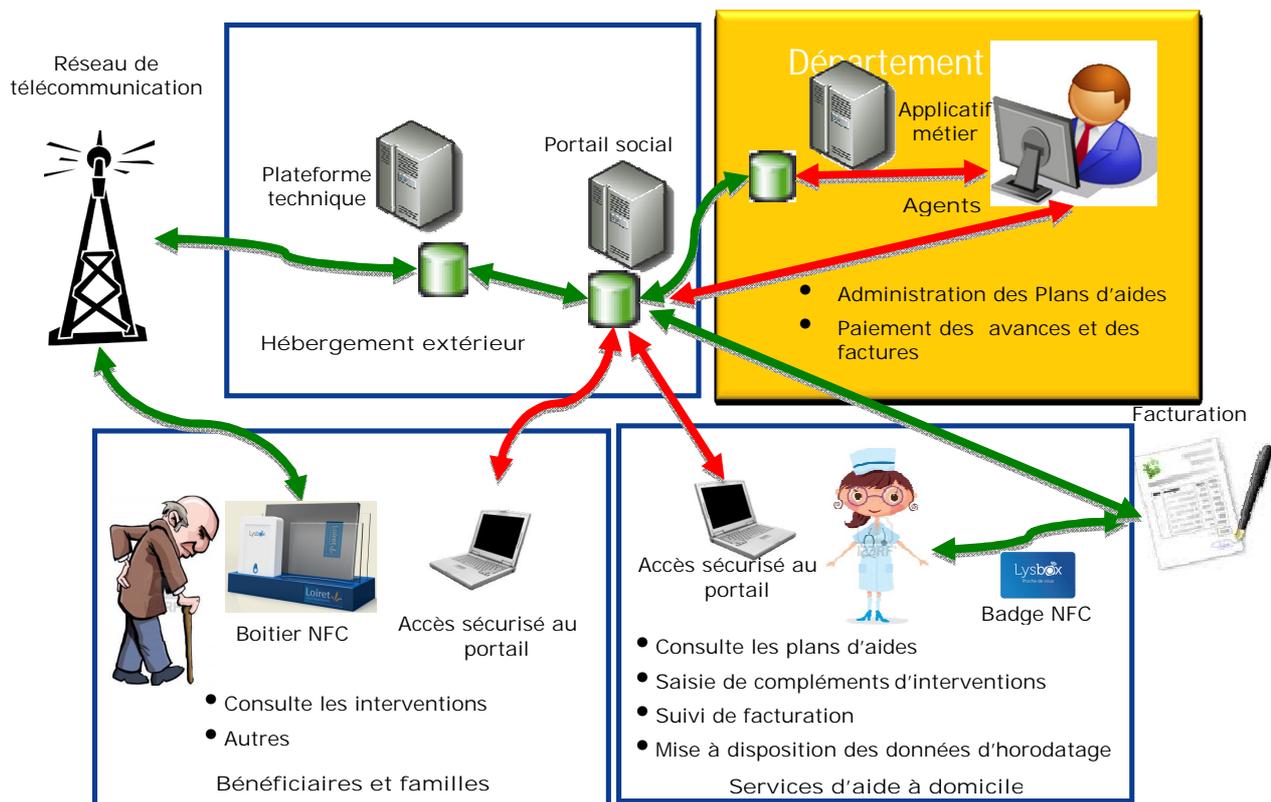
- o via une « box » communicante, équipée de la technologie sans contact NFC, installée au domicile des bénéficiaires ayant la capacité d'évoluer sur de nouveaux services dans les domaines de la sécurité et du maintien à domicile,
- o via un portail social usagers à destination des bénéficiaires, de leur famille et des structures d'aide à domicile, visant à mettre à disposition, en temps réel les informations relatives aux droits, aux interventions à domicile et à faciliter les contacts entre l'ensemble des acteurs,
- o via une application Android, et l'accès à une plateforme technique permettant aux installateurs retenus de gérer la planification des installations, et, au domicile des bénéficiaires, de procéder aux prestations d'installation.

**L'innovation**, au cœur du projet :

- o Pour la 1ère fois, le Département du Loiret, sera en relation directe avec les personnes aidées et physiquement présent au domicile des bénéficiaires
- o 1ère innovation en France en matière de technologie sans contact au niveau du citoyen sur un service non facturé
- o Le boîtier dans sa forme proposée est le 1er usage NFC. Il sera suivi par de nouveaux services aux usagers dans le domaine de la sécurité et l'amélioration du maintien à domicile
- o Une technologie de communication bas débit dédiée à l'Internet des objets, sans impact en termes de santé publique (rayonnement 100 fois moins puissant qu'un téléphone portable) et autorisant un fonctionnement sur piles
- o Le dispositif proposé présente un coût cofinancé à hauteur de **50 %** - Ce coût est maîtrisé grâce à la technologie bas débit (coûts faibles de télécommunication)
- o Service présentant un retour sur investissement non négligeable dès la 1ère année avec la mise en place **du contrôle d'effectivité**. Ce retour pourra être augmenté avec le refinancement par d'autres partenaires

PERFORMANCE DEVELOPPEMENT DURABLE		
ECONOMIQUE	ENVIRONNEMENTALE	SOCIETALE
<p>è Projet fondé sur des équipements réalisés en France, participant à la Silver économie avec l'ouverture sur de nouveaux services</p> <p>è Partage des équipements avec les opérateurs et partenaires</p> <p>è Mise en œuvre du contrôle d'effectivité</p> <p>è Diminution des courriers, affranchissements, gestion administrative</p>	<p>è Santé : faible émission d'ondes (1 000 fois moins que les technologies GSM)</p> <p>è Réduction émission de gaz, en profitant des tournées de facteurs</p> <p>è Réduction des impressions papiers et photocopies</p>	<p>è Prise en compte de l'enjeu démographique avec le développement des services facilitant le maintien à domicile</p> <p>è Amélioration de l'information et de la coordination des acteurs pour meilleure prise en charge</p> <p>è Service public : rapprochement La Poste / Département sur des objectifs communs de proximité à l'utilisateur</p> <p>è adéquation des plans d'aide aux besoins des bénéficiaires sur le plan qualitatif et quantitatif</p>

## 2. Le système informatique global



### 3. Les atouts du projet LysBox par rapport aux solutions commercialisées de télégestion

---

#### **En plus des avantages apportés par des dispositifs de télégestion tels que :**

- Attester de l'effectivité des prestations au domicile des usagers
- Simplifier sa gestion administrative et éditer automatiquement la facturation des prestations réalisées
- Disposer d'éléments statistiques et de tableaux de bord permettant d'optimiser le dispositif d'aides auprès des bénéficiaires et de maîtriser les budgets correspondants
- Limiter la charge importante des agents du département qui réalisent le contrôle d'effectivité.
- Favoriser le paiement direct aux services SAD
- Contribuer à la qualité de services des structures d'aide et de soins à domicile
- Partager les informations, de façon optimale, avec les prestataires

#### **Avec son ancrage au domicile des bénéficiaires, et les technologies employées, le projet LysBox apporte les avantages complémentaires suivants :**

- Une relation directe entre les bénéficiaires leur famille et le Département, au travers d'un boîtier évolutif et d'un portail internet permettant aux bénéficiaires et leur famille un suivi direct de leurs prestations et un suivi en temps réel des interventions réalisées
- Une administration en direct par le Département des données de badgeage, avec la capacité pour les opérateurs, via le portail d'ajouter des compléments d'heures d'intervention
- Un contrôle d'effectivité partagé avec les usagers et leurs familles
- Un partage, en temps réel avec les structures d'aide à domicile, des données de plan d'aide pour le suivi de leurs bénéficiaires
- Une simplification des démarches des usagers qui n'ont plus à signaler auprès des services du CG les changements de structure, et peuvent bénéficier d'un lissage de leurs heures sur le mois suivant
- Un coût de fonctionnement maîtrisé grâce aux télécommunications bas débit, sans utiliser les ressources des bénéficiaires (téléphone et/ou électricité)
- Une évolutivité des services à offrir, et le 1er concerne les plans canicule (capteur température déjà intégré)
- Une capacité à répondre aux besoins d'autres collectivités, opérateurs et usagers (portage de repas, soins infirmiers à domicile....)

## 4. Les composants du projet

---

### 4.1. La LysBox



Installée **gratuitement** au domicile de l'ensemble de bénéficiaires de l'APA par le facteur, la LysBox est composée :

- d'une Box permettant le badgeage des intervenants à domicile et équipée d'un capteur de température (plan canicule et grand froid) et d'un bouton d'appel
- d'un carnet de liaison permettant à l'ensemble des intervenants à domicile et des familles de mieux communiquer et se coordonner

La LysBox bénéficie d'une autonomie électrique complète durant les deux premières années et ne nécessite pas l'utilisation du téléphone du bénéficiaire. Dès sa mise en place, elle permettra un suivi en temps réel des interventions à domicile (par les familles, les SAAD et le Département)

Et pourra très rapidement proposer des services dans le cadre :

- de la gestion des plans canicule et grand froid
- de la sécurité, au moyen du bouton d'appel qui pourra permettre d'envoyer des SMS auprès de la famille

**Fabriquée en France**, cette Box évolutive a été conçue de manière à pouvoir rapidement offrir d'autres services en fonction des innovations technologiques sur l'internet des objets.

## 4.2. Les badges NFC



Chaque structure d'aide à domicile reçoit une dotation de badges permettant d'équiper l'ensemble de ses salariés, intervenant à domicile. Ces badges fournis gracieusement par le Département seront numérotés, et non nominatifs.

Le badgeage à l'arrivée et au départ, de manière simple, permet d'améliorer le contrôle des prestations, d'automatiser les paiements sur la base d'un contrôle des droits et de simplifier les démarches pour l'ensemble des acteurs.

Ces horodatages permettront en outre à l'ensemble des structures non dotées d'un système de télégestion de bénéficier de cette avancée pour l'émission de leurs factures et le traitement des rémunérations de leurs salariés.

## 4.3. Le portail Internet « LysBox »

Le portail internet « Lys Box » est composé de 3 espaces :

- Espace d'accès dédié aux bénéficiaires
- Espace d'accès dédié aux structures d'aide à domicile
- Espace d'accès dédié aux équipes du Département

Ces espaces d'accès conçus de manière sécurisée, permettent à chaque acteur d'avoir **en temps réel** l'ensemble des informations qui le concerne, en matière de gestion des demandes, des droits et paiements et des interventions réalisées au domicile.

Ces espaces en outre ont vocation à faciliter, simplifier et fluidifier l'ensemble des échanges au profit des usagers.

#### 4.4. Un système d'information dédié pour le suivi des matériels et l'organisation des installations à domicile

Le système informatique global comprend également la mise à disposition des outils informatiques dédiés pour la gestion des installations au domicile des bénéficiaires au travers d'un accès sécurisé à :

- Une interface web destinée au centre technique chargé de :
  - § réceptionner les équipements du fabricant,
  - § gérer les demandes d'interventions,
  - § visualiser l'historique des d'interventions.
- Une application Android destinée aux personnels se déplaçant au domicile des bénéficiaires pour traiter les demandes d'intervention.

Ces outils dédiés permettent la mise en place d'une prestation internalisée ou mise à disposition d'un opérateur externe tout en conservant la maîtrise de la totalité du dispositif d'installation auprès des usagers.

## 5. Les partenariats

---

De la conception à sa mise en œuvre opérationnelle ce projet a été construit, sous l'égide de Madame JEHANNET, vice présidente du Département avec :

### 1) Les usagers et leurs représentants

Dès l'origine, le CODERPA a été associé au projet. Des représentants des bénéficiaires ont également rejoint le projet afin d'en vérifier les atouts sur toutes ses composantes (portail, boîtier, carnet de liaison, communication ...)

### 2) les acteurs du champ social et public

A ce titre des groupes de travail et temps d'échanges ont été organisés avec les Services du Département du pôle citoyenneté et cohésion sociale, l'ensemble **des structures d'aide à domicile et les représentants.**

### 3) Les experts des nouvelles technologies – équipes informatiques

A tous les stades du projet, les équipes du Département, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Sté Z#bre Conseil) mise en œuvre et les prestataires retenus dans le cadre d'une procédure marché (OEM Horanet, Dice, SMILE, Sigfox) ont pu vérifier, mettre en place l'ensemble de l'architecture informatique et de télécommunications.

## 6. Le déploiement

---

La stratégie de déploiement de la solution sur le département est composée de 3 phases :

### Phase 1 : Sites pilotes (2ème trimestre 2014)

- **Etape 1:** 10 bénéficiaires (avril 2014) avec une expérimentation portée par des agents départementaux en famille avec des bénéficiaires de l'APA
- **Etape 2:** 100 bénéficiaires (mai 2014), sur Orléans Sud et Olivet, avec la structure d'aide à domicile le Cercle des âges
- **Etape 3:** 400 bénéficiaires sur deux territoires (juin 2014) avec le Cercle des âges et l'ADAPA Montargis sur l'agglomération orléanaise et la ville de Montargis

### Phase 2 : Installation auprès des bénéficiaires actuels avec un déploiement massif de boitiers (depuis octobre 2014)

### Phase 3 : Equipement des nouveaux bénéficiaires et changements des boitiers (à partir de 2015)

## 7. Les perspectives de développement et d'innovation

---

Les perspectives de développement et d'innovation offertes par le projet LysBox sont nombreuses et participent toutes à la Silver économie :

- **Pour les personnes âgées**, la LysBox pourra accueillir de nouveaux services en matière de domotique, de sécurité, de confort.
- **Pour le Département du Loiret et les autres Départements**, le projet peut être transposé à d'autres dispositifs (PCH, prévention en matière d'enfance).
- **Pour les structures d'aide à domicile**, le projet peut être complété en vue de répondre à leurs attentes de gestion des personnels et pourrait supplanter les actuels projets en matière de télégestion.
- **Pour d'autres collectivités territoriales (CCAS, communes...)**, le projet pourra leur permettre de mieux gérer et suivre leurs prestations (portage des repas, services de soins infirmiers à domicile) en lien direct avec les bénéficiaires. A ce titre une expérimentation sera lancée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2014 avec 2 CCAS du Loiret.